

DE MEILLEURS SERVICES POUR UN PLUS GRAND NOMBRE D'ENFANTS

Enfants et jeunes qui ont besoin d'accompagnement
Sommaire du cadre et des descriptions de service

1^{er} avril 2022





Ministry of
Children and Family
Development

Table des matières

Enfants et jeunes qui ont besoin d'accompagnement – Cadre de service	4
Respect des droits	4
Ce qu'on nous a dit.....	5
Objectif du présent cadre de service	5
Vision	6
Enfants et jeunes qui ont besoin d'accompagnement	8
Les fondations à la base du service.....	8
Descriptions de service	10
Centres favorisant les liens familiaux.....	10
Services aux handicapés.....	12
Services provinciaux	12
Conclusion.....	12

Cadre de service pour les enfants et les jeunes qui ont besoin d'accompagnement (*Children and Youth with Support Needs – CYSN*)

Lorsqu'un enfant ou un jeune montre des signes de besoin développemental ou fonctionnel ou de handicap, ou affiche une probabilité perçue de retard, il ou elle a besoin d'un accompagnement le plus tôt possible.

Comme l'obtention d'un diagnostic est difficile et peut prendre des mois ou des années, plusieurs enfants perdent un temps précieux à attendre des services d'intervention précoce et de soutien. Actuellement, ils ne peuvent pas accéder aux services sans l'obtention d'un diagnostic précis, et même lorsqu'ils en ont un, les services et le soutien ne sont pas toujours accessibles ou disponibles. La réalité, pour plusieurs familles autochtones et familles victimes de discrimination, c'est que l'obtention d'un diagnostic n'est pas le seul obstacle à franchir. Le racisme structurel, les expériences historiquement traumatisantes avec le système de protection de la jeunesse et la stigmatisation contribuent à ériger des obstacles pour les enfants et les familles qui cherchent à accéder aux services et au soutien dont ils ont besoin.

Le ministère du Développement des enfants et de la famille (*Ministry of Children and Family Development – MCFD*) dirige actuellement un virage systémique visant à aider davantage d'enfants et de jeunes qui ont besoin d'accompagnement (et leurs familles) à accéder aux services dont ils ont besoin. Ce virage contribuera à éliminer les obstacles et à fournir un meilleur accès à des services sécuritaires adaptés à la culture, peu importe le lieu de résidence.

Le cadre de service et les descriptions de service présentent :

- 1) les valeurs et les intentions qui sous-tendent la transformation des services offerts aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement;
- 2) les trois éléments principaux du nouveau système (les centres favorisant les liens familiaux, les services aux personnes handicapées et les services provinciaux);
- 3) la forme détaillée que prendra chacun des éléments importants des services.

Respect des droits

Les enfants et les jeunes qui ont besoin d'accompagnement composent une collectivité diversifiée. Les services qui leur seront proposés favoriseront un accès sécuritaire adapté à la culture qui soutient la diversité, le bien-être et le développement, dans le respect de leurs droits. Le cadre de service se fonde sur la compréhension et la reconnaissance de ce qui suit :

- la Déclaration des droits de l'enfant;

- la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
- les droits des peuples autochtones et l'engagement envers la réconciliation, notamment la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), la *Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* de la Colombie-Britannique et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR);
- le principe de Jordan et la reconnaissance des services aux enfants, aux jeunes et aux familles autochtones.

Ce qu'on nous a dit

En 2019, des enfants, des jeunes, des familles, des peuples et des chefs autochtones, des fournisseurs de services, des médecins, des partenaires pangouvernementaux et d'autres individus ont partagé avec nous leurs histoires, leurs idées et leur vécu. La représentante des enfants et des jeunes et le comité spécial permanent pour les enfants et les jeunes ont réclamé des améliorations ainsi qu'un virage vers un système de soutien axé sur les besoins. Les rétroactions ont façonné le cadre de service actuel qui oriente l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de services et de soutien pour les enfants, les jeunes et leurs familles.

La pandémie de COVID-19 a fait accroître l'urgence d'agir et de venir en aide aux familles en difficulté puisque plusieurs des services dont ils avaient besoin et sur lesquels ils comptaient n'étaient pas disponibles pendant le confinement.

Objectif du présent cadre de service

Ce cadre de service oriente les prises de décision, les politiques et les modifications apportées au système à mesure que nous travaillons à rendre plus accessibles les services aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement et à leurs familles. Il pose la fondation qui permettra de transformer la gamme de services offerts aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement dans le but d'offrir :

- des services de soutien accessibles, fondés sur les capacités et les besoins fonctionnels, qui permettent d'orienter les interventions et les approches en fonction du diagnostic, lequel n'est toutefois pas requis pour accéder aux services;
- des services sécuritaires adaptés à la culture, qui tiennent compte des traumatismes et qui sont axés sur la lutte contre le racisme;
- un modèle de prestation de services communautaire, permettant ainsi de trouver des services de soutien et d'y accéder facilement par l'entremise d'un point de liaison central;
- des services fournis prioritairement aux enfants et aux jeunes autochtones et leurs familles par des fournisseurs de services autochtones.

La transformation des services s'effectuera par étape. Nous sommes engagés à travailler avec les peuples, les chefs, les fournisseurs de services et les partenaires autochtones afin

de soutenir les enfants, les jeunes, leurs familles et les fournisseurs de services de manière positive dans le cadre des changements qui seront apportés.

À mesure que nous continuerons à progresser dans ce processus et cette transformation, le Ministère maintiendra son engagement et continuera à collaborer avec les familles, les fournisseurs de services et les partenaires communautaires autochtones et non autochtones afin de mettre en œuvre ce cadre de service. Cet engagement permettra aussi d'améliorer le système à la grandeur de la province pour les familles et, dans plusieurs cas, d'offrir des services pour la première fois à certains enfants et jeunes et à leurs familles.

Vision

À la grandeur de la Colombie-Britannique, tous les enfants et les jeunes qui ont besoin d'accompagnement, ainsi que leurs familles, auront accès à des services sécuritaires, adaptés à leur culture et sensibles aux traumatismes qui répondent à leurs besoins et qui les aident à améliorer leur qualité de vie en favorisant notamment l'inclusion sociale. Ces services seront offerts dans le respect de la culture et habiliteront les enfants, les jeunes et leurs familles à améliorer leur développement, leurs capacités fonctionnelles, leur inclusion sociale et leur qualité de vie.

Changements systémiques

Dans le cadre d'une consultation initiale effectuée en 2019 et grâce à un engagement et à des rétroactions additionnelles, le Ministère a cerné plusieurs changements majeurs devant être apportés au système dans le cadre de la nouvelle approche liée au service :

1) *Placer des centres favorisant les liens familiaux (Family connections centres – FCC) au cœur des communautés*

Au centre de ce nouveau modèle se trouve une approche qui vise à fournir des services de soutien développemental et des services d'intervention aux enfants, de la naissance à 19 ans, ainsi qu'à leurs familles, dans les collectivités à la grandeur de la province. Ces services seront offerts par l'entremise de centres favorisant les liens familiaux au moyen d'approches centrées sur la personne et sur la famille (notamment dans les communautés, à domicile et de manière virtuelle) afin de soutenir directement les familles.

2) *Répondre aux besoins des enfants et des jeunes*

Les enfants et les jeunes n'auront plus à attendre un diagnostic avant de recevoir du soutien et de bénéficier d'interventions; ils y auront accès aussitôt que possible. La nouvelle approche sera fondée sur les besoins de l'enfant, du jeune et de la famille. Cela se traduira par un meilleur accès aux services pour davantage d'enfants et de jeunes, et ce, plus tôt dans leur parcours développemental. Toutefois, un diagnostic peut aussi fournir des renseignements utiles à la planification, et il est souhaitable que les familles continuent leur quête en ce sens.

3) *Fournir des services accessibles aux familles de manière constante*

Le passage d'un système qui offre des programmes disparates à un système qui compte trois éléments constants de service fera en sorte qu'il sera plus facile pour les familles de se retrouver parmi les services offerts : (1) services fondés sur le développement et les objectifs, offerts dans des centres facilitant les liens familiaux; (2) services aux personnes handicapées; (3) services provinciaux. La voie d'accès à ces services sera simplifiée.

Fait important, une prestation constante de services et un accès simplifié à la grandeur de la province permettront d'aider davantage d'enfants et de jeunes qui ont besoin d'accompagnement et réduiront le travail de gestion de cas devant être effectuée par les familles.

4) *Ouvrir l'accès à un continuum de services*

Le nouveau modèle offrira aux familles l'accès à un plus large éventail de services pour leurs enfants et leurs jeunes qui ont besoin d'accompagnement. Par exemple, des services de stabilisation avec un minimum d'obstacles, de relève et de santé mentale seront désormais intégrés à cette nouvelle approche de service.

Nous réduisons le nombre d'obstacles auxquels se heurtent les familles avec des enfants et des jeunes qui ont besoin d'accompagnement afin qu'elles puissent accéder aux services dont elles ont besoin, lorsqu'elles en ont besoin.

Résultats

Lorsque l'on évalue le bien-être et la qualité de vie des enfants et des jeunes qui ont besoin d'accompagnement et de leurs familles, on doit tenir compte de leurs forces, de leur résilience, de leur culture et de leur communauté. Cela inclut la gamme de facteurs environnementaux et sociaux qui ont une incidence sur le développement, de la naissance à l'âge de jeune adulte.

Les objectifs qui sont prévus dans le cadre du nouveau modèle se fondent sur cette compréhension de la qualité de vie. Ces objectifs comptent notamment :

- **le progrès** – les enfants et les jeunes progressent en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés;
- **l'inclusion sociale** – les enfants, les jeunes et les familles voient une amélioration au niveau de l'inclusion sociale;
- **la qualité de vie** – les enfants, les jeunes et les familles voient une amélioration au niveau de la qualité de vie;
- **la sécurité** – des services adaptés à la culture qui tiennent compte des traumatismes et centrés sur la famille sont offerts, favorisant la sécurité d'accès.

Enfants et jeunes qui ont besoin d'accompagnement

Les services soutiendront tous les enfants et les jeunes, de la naissance à 19 ans (et leurs familles), qui :

- résident en Colombie-Britannique;
- affichent des signes de retard du développement ou ont obtenu la confirmation d'un besoin au niveau du développement ou d'un handicap.

Ces services sont offerts sur une base volontaire et s'adressent aussi aux enfants et aux jeunes qui sont sous la garde du Ministère ou d'une agence autochtone déléguée, qui effectuent la transition vers la vie autonome ou qui ne sont pas placés dans le système.

Les fondations à la base du service

Le MCFD reconnaît l'influence puissante que peuvent avoir le vécu, les relations et les environnements physiques sur le développement des enfants et des jeunes et sur leur bien-être à long terme. Cette reconnaissance se reflète dans les valeurs et les approches qui constituent la fondation de toutes les politiques et les services et oriente le nouveau modèle. Chacun des éléments qui composeront le nouveau modèle sera :

- sensible aux traumatismes – tous les services offerts aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement ainsi qu'à leurs familles tiendront compte des traumatismes;
- adapté à la culture – tous les services seront respectueux des valeurs culturelles et exempts de stigmatisation et de racisme.

À mesure que d'autres engagements seront pris, des définitions plus précises de la sécurisation culturelle et de la sensibilité aux traumatismes seront intégrées à toutes les pratiques et à tous les éléments des services. Les fournisseurs de services seront tenus de développer des liens avec les collectivités desservies, de promouvoir leur sécurisation culturelle et d'honorer la réconciliation.

Valeurs du cadre de service

Cinq valeurs sous-tendent les décisions qui sont prises en matière de financement, de planification et de prestation de services. Ces valeurs servent à motiver, inspirer et orienter l'élaboration de services qui célèbrent les dons et les capacités des enfants et des jeunes qui ont des besoins d'accompagnement, les aidant ainsi à atteindre leurs objectifs et à réaliser leurs souhaits.

1. **Services inclusifs et accessibles** favorisant l'égalité réelle, et accès rapide à des services qui soutiennent la qualité de vie et l'inclusion sociale;
2. **Fournisseurs de services autochtones pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones** grâce à un partenariat entre les peuples autochtones, les gouvernements et les organisations, ce qui permet de mieux remplir les besoins,

de satisfaire les intérêts et d'honorer notre responsabilité et notre engagement vis-à-vis la réconciliation;

3. **Services fondés sur les forces et les besoins**, approches adaptées à l'enfant ou au jeune et à sa famille, et reconnaissance de son cercle de soutien;
4. **Inclusion sociale** favorisée afin que les enfants et les jeunes qui ont un handicap et leurs familles soient inclus dans leur collectivité;
5. **Services efficaces, de grande qualité**, sécuritaires et responsables.

Afin que les familles fassent l'expérience de ces valeurs, tous les services :

- seront offerts sur une base volontaire;
- impliqueront activement les enfants, les jeunes et les familles;
- seront planifiés selon une approche centrée sur la personne et d'autres approches connexes;
- seront offerts à différents endroits et moments;
- offriront des renseignements et des liens de soutien.

Modèle de prestation de service

Les services seront offerts par l'entremise de deux mécanismes de soutien : des centres favorisant les liens familiaux et le MCFD. Les services liés au développement et aux objectifs relèveront des centres, alors que les services aux personnes handicapées et les services provinciaux relèveront du MCFD.

Une approche holistique fondée sur les liens et centrée sur la famille sera utilisée dans le cadre de tous les services. Cela signifie que le **cercle de soutien** de l'enfant ou du jeune et de sa famille sera inclus dans le processus et que la planification et les discussions seront menées selon une approche centrée sur la personne.

Au sens large, le **cercle de soutien** est un réseau qui inclut la famille (ce qui inclut tous les modèles familiaux et les structures sociales fondées sur la parenté) et les personnes importantes impliquées dans la vie de l'enfant, du jeune et de sa famille. Cela fait en sorte que les familles peuvent accéder de manière sécuritaire à des services de soutien dans leur milieu communautaire.

Coordinateur principal de soutien

Lorsqu'un enfant ou un jeune et sa famille ont recours à plus d'un service ou soutien, l'un des professionnels jouera le rôle de **coordinateur principal de soutien**. Celui-ci collabore alors avec l'enfant ou le jeune ainsi qu'avec sa famille et son cercle de soutien afin de lui fournir des services, de partager des renseignements et de l'aider à se retrouver parmi les différents soutiens et services.

Descriptions de service

Le cadre de service et les services décrits ci-dessous ont été élaborés à la suite de consultations effectuées auprès d'un vaste groupe de familles et de fournisseurs de services en 2019. Ces consultations, qui se sont poursuivies jusqu'en 2022, ont aussi requis un engagement précis auprès des Autochtones, des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que leurs partenaires. La façon dont les fournisseurs de service autochtones seront soutenus et respectés à l'intérieur du système requiert des consultations et un engagement additionnels importants auprès des Autochtones, des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et de leurs partenaires.

À mesure que la mise en œuvre précoce avancera, l'engagement auprès des collectivités autochtones, de leurs familles et des fournisseurs de services se poursuivra.

Vision quant à la planification du soutien

La planification du soutien est axée sur les relations de collaboration et les partenariats continuellement en cours de développement entre le personnel des centres favorisant les liens familiaux et l'enfant ou le jeune et son cercle familial. Le personnel encouragera chaque enfant ou jeune et sa famille et les habilitera à mener la planification des services selon les besoins et les objectifs personnels qui ont été identifiés.

Les familles, de concert avec le coordinateur de soutien, l'équipe de professionnels et le cercle de soutien, auront régulièrement l'occasion de passer en revue les services qu'elles ont choisis lors de la planification et qui font partie du plan de soutien. Cela a pour but d'assurer la souplesse des services et de faire en sorte qu'ils puissent être ajustés selon les besoins changeants.

Centres favorisant les liens familiaux

Les centres favorisant les liens familiaux, ou FCC, sont des agences contractuelles situées un peu partout dans la province qui ont pour objectif de fournir des services de soutien sur une base volontaire aux enfants, aux jeunes et aux familles dans chaque région géographique. Ils assureront l'accès aux services dans les régions rurales et éloignées, ainsi que dans les grands centres. Pour ce faire, ils offriront des services mobiles (par exemple à domicile ou dans la collectivité), virtuels et dans les FCC. Ces emplacements physiques pourraient inclure un lieu central et des centres satellites afin de mieux répondre aux besoins des familles de la région.

Les FCC fourniront deux principaux types de services : des services développementaux et des services axés sur un objectif.

- 1) **Les services développementaux** incluent des volets liés à l'éducation et à l'orientation, notamment l'outil About My Child/About Me, au dépistage de problèmes de développement et au suivi du développement. Ces services sont accessibles à tous ceux et celles qui entrent en contact avec un FCC.

About My Child/About Me

Les outils About My Child/About Me, de nature descriptive, offrent la chance aux familles de discuter de leurs préoccupations avec le personnel des centres FCC, de les questionner et de décrire leur situation et partager les forces et les besoins de leur enfant ou de leur jeune. L'utilisation de ces outils, qui prennent la forme de questionnaires d'admission et sont remplis avec la famille, **n'est pas obligatoire** pour accéder aux services offerts dans un FCC. Ils aident le personnel des FCC et les familles à déterminer quelles seront les prochaines étapes dans leur quête de soutien.

Suivi du développement

Le suivi du développement s'adresse aux enfants ou aux jeunes (et leurs familles) qui ont une préoccupation liée à un retard du développement ou pour lesquels un retard a été mis en évidence dans le cadre de conversations avec le personnel d'un FCC. Ce suivi offre aux familles des points de contrôle constants, leur permettant d'obtenir du centre un soutien régulier à mesure que leur enfant grandit. Cela facilite la liaison rapide vers de nouveaux services et permet d'apporter des changements aux services actuels. Le suivi du développement offre aussi aux familles la chance de partager leurs impressions et d'accéder à des renseignements.

- 2) **Les services axés sur un objectif** comprennent un soutien à l'élaboration de l'objectif, à la planification, à la famille, au comportement et au développement des compétences ainsi que des interventions et des services de soutien en santé mentale et en santé mentale clinique. *Les services de soutien à la santé mentale* sont intégrés aux soutiens à la famille, aux aides comportementales et aux services éducatifs offerts par le personnel des FCC. Ces services visent le développement général des enfants et des jeunes âgés de zéro à 19 ans, notamment en matière de bien-être social et émotionnel.

Lorsqu'une famille accède aux services multiples axés sur l'objectif, elle peut, avec l'aide d'un coordinateur principal de soutien, accéder à un soutien à la planification.

Planification du soutien

La planification du soutien est élaborée en collaboration avec l'enfant ou le jeune et sa famille au moyen d'une approche centrée sur la famille et sur la personne. Le plan de soutien inclut les contributions du cercle de soutien de l'enfant ou du jeune et les objectifs qui ont été déterminés avec l'aide des professionnels qui fournissent le soutien et les services.

Chaque professionnel s'efforce de construire des liens solides et collabore avec l'enfant ou le jeune, sa famille et son cercle de soutien afin de faire en sorte que chacun des services soit adapté à la culture, tienne compte des traumatismes et joue un rôle déterminant.

Pour assurer l'uniformité de la prestation de services, un FCC et ses centres satellites ou sous-traitants utiliseront une plateforme d'information et des critères uniformes fournis

par le MCDF au moment de cerner les besoins en matière de soutien. Les FCC et les centres satellites se conformeront à des politiques globales, au principe de Jordan et à des lignes directrices afin de soutenir la prestation des services aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Services aux handicapés

Lorsque des besoins fonctionnels à long terme ou une invalidité prolongée ont été identifiés chez un enfant ou un jeune, celui-ci pourrait être admissible à des services aux personnes handicapées. Ces services de soutien, accessibles sur une base volontaire, sont fournis par le Ministère. Les services aux handicapés incluent :

- 1) **la planification et la coordination du soutien** – l'intervenant CYSN (un professionnel employé par le Ministère dans le but de fournir des services aux personnes handicapées) agit comme coordinateur principal de soutien lorsqu'un enfant ou un jeune et sa famille accèdent aux services aux personnes handicapées. L'intervenant CYSN coordonne aussi les réunions de planification et d'examen avec les professionnels et effectue le suivi et l'évaluation des services de soutien contractuels;
- 2) **des services de relève pour les familles;**
- 3) **un soutien parental et professionnel.**

Services provinciaux

Ces services visent à soutenir les familles et à leur permettre d'accéder à tout autre service qui s'adresse aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement. Ils comptent aussi certains services spécifiques qui peuvent être inclus dans le plan de soutien, notamment :

- 1) **des services d'information** destinés aux membres de la population (y compris les fournisseurs de services);
- 2) **de l'équipement adapté et de mobilité ainsi que des fournitures et du matériel biomédical** aux enfants et aux jeunes qui sont admissibles, l'accent étant mis sur le soutien de leurs besoins fonctionnels;
- 3) **des prestations de maladie** aux enfants et aux jeunes qui sont admissibles;
- 4) **un service de consultation et de renseignements pour les jeunes en transition;**
- 5) **des services aux personnes sourdes et malentendantes;**
- 6) **une gestion provinciale des contrats** pour les services offerts aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement.

Conclusion

Le cadre de service constitue l'un des éléments d'un travail collaboratif plus large visant à fournir des services accessibles, de grande qualité, efficaces, adaptés à la culture et qui

tiennent compte des traumatismes aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'accompagnement. Ensemble, les centres favorisant les liens familiaux, les services aux personnes handicapées et les services provinciaux permettront de fournir la plus grande gamme de services de soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles, selon leurs besoins et préférences individuelles, leur cercle de soutien et leur collectivité.

À mesure que l'engagement se poursuit, le cadre de service et les descriptions de service prendront de l'importance et des changements seront apportés en fonction des rétroactions et des commentaires reçus. Nous sommes reconnaissants du travail qu'ont effectué avec nous les familles et les partenaires jusqu'à présent, de toutes les rétroactions qui nous ont été fournies et du travail effectué à l'heure actuelle et dans le futur.